

**DEPARTEMENT DU JURA**  
**CANTON DE BLETTERANS**  
**COMMUNE DE LARNAUD**  
**Tél/Fax: 03.84.44.43.00**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt sept janvier (**27 janvier 2015**), à 20h30,  
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en  
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 20 janvier 2015

**Présent(e)s** : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT  
Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET  
Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves,  
NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

**Absent excuse** : Néant

**Secrétaire de séance** : CHATOT Céline

**Nombre de conseillers**: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 -  
Votants : 15

**DIVERS**

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 28 novembre 2014.

**II – URBANISME**

**Suivi des dossiers d'urbanisme :**

1- M. le maire informe les élus :

a) que deux demandes de permis de construire ont été acceptées :

- Virginie PARRIAUX pour la réhabilitation de la maison AUDRY, située au 61 Rue de la  
Malatière

- Sébastien et Nathalie GUIRONNET pour la construction d'une maison d'habitation sur le  
lot N° 5 A la Pièce Rougemont

b) que deux autres demandes de permis de construire sont en cours d'instruction, l'une Rue de la  
Malatière pour une maison d'habitation, l'autre Au Gravier pour la régularisation d'une construction  
d'abri industriel

c) que deux déclarations préalables de travaux ont été acceptées :

- Anne-Laure et Julien PY pour la construction d'une piscine à la Grange Bedey

- Philippe ANTOINE, pour la division d'une parcelle Rue du Capitaine Lardet

d) qu'une demande de renouvellement de certificat d'urbanisme a été annulée en raison de sa non-  
conformité administrative

2 – M. le Maire informe les élus qu'une demande d'acquisition de parcelle a été reçue pour le  
lot N° 4 à la Pièce Rougemont

3 – Les élus sont informés que, suite à la nouvelle réglementation du droit des sols en matière  
d'urbanisme, les dossiers pourraient être instruits pour certaines communes à la POLIGNY, à  
CHAMPAGNOLE, ou à la CCBR.

### III- FINANCES – PREVISION D'INVESTISSEMENTS

#### 1 – Projet de cantine

Florence JUILLARD-FERREUX du CAUE proposera prochainement aux élus le résultat de son étude portant sur les projets de cantine, bâtiments communaux, chauffage collectif, accès aux personnes à mobilité réduite en relation avec les déplacements doux.

**2 - Concernant le projet de déplacement doux** entre l'école maternelle et l'école primaire, proposé par le Cabinet ABCD, les élus chargent M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil général, au titre de la relance du BTP.

**3 – Aménagement du carrefour « Route de Lons, Rue du Champ Thorin, Rue de la Gare »** : Dès la vente concrétisée par les indivis BUISSON à la Commune, la première phase sera d'assainir la parcelle.

La création du carrefour pourrait être partiellement financée dans un second temps, par l'aménagement de logements locatifs ou d'accession à la propriété sur une partie de ladite parcelle.

En parallèle, il sera nécessaire de prévoir des aménagements au niveau des maisons DROIT et PERROT pour ralentir la circulation, en amont du carrefour.

Les radars pédagogiques ont été installés ce jour de part et d'autre du carrefour de la Mairie par la société I.CARE.

**4 – Remise aux normes de l'éclairage public** : un rendez-vous est prévu début avril avec le SIDEC pour déterminer les urgences à inscrire au Budget Primitif 2015.

**5 – Achat d'ordinateurs pour les Temps d'Activités Périscolaires** : un budget de 1 000 € sera prévu au Budget Primitif. L'inspection Académique propose la formation à la programmation pour deux animateurs.

**6 – Un budget de 1 000 € sera prévu pour divers marquages au sol** dans les cours de récréation et la matérialisation des arrêts de bus

### IV – VOIRIE

Suite au courrier de M. le Président du Conseil Général informant les élus de la possibilité d'abandon de 600 km de voirie départementale, la commune de LARNAUD serait concernée par l'abandon du CD20, par le Département. Plutôt que de rétrocéder le CD 20 à la CCBR (ayant la compétence voirie communale), les élus proposent d'en limiter le tonnage à 3,5 tonnes, la nouvelle déviation de Lons permettant aux poids lourds de relier le CD 470 au CD 678.

La limitation du tonnage allongerait la durée de vie de cette voirie qui pourrait ainsi rester dans le réseau du Conseil général.

### V – BOIS

- Noël GUILLEMIN, adjoint responsable des bois, expose aux élus le programme de travaux 2015, estimé à 22 400 € HT portant sur le cloisonnement et le dégagement de la parcelle 30, ainsi que sur la fourniture et la plantation de diverses essences sur la parcelle 31 (5,75 ha) ;
- Les membres du Conseil sont informés qu'un tel projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de 1 200 € / ha, moyennant des frais de dossier de 600 € ; la proposition est acceptée.
- Deux lots de bois seront proposés à la vente de printemps et le détail en a été transmis à l'ONF selon la forme habituelle.

## **VI – BATIMENTS COMMUNAUX**

Une personne s'est déclarée intéressée par la location du studio situé au-dessus de l'école maternelle, mais rien n'étant encore définitif, celui-ci reste disponible à ce jour.

## **VII – LE LARNAUDIEN**

Validé par la commission « communication », il devrait être imprimé et distribué aux habitants lors du 1<sup>er</sup> week end de février.

## **VIII – REPAS DES AINES LE 1<sup>er</sup> MARS 2015**

Suite aux propositions de Mme VIVANT, traiteur à SAILLENARD, le menu est retenu et les nouvelles conditions sont établies : 18 € de participation pour les personnes entre 60 et 70 ans et les conjoints de moins de 60 ans et gratuité pour les personnes de plus de 70 ans. Le retour des bulletins d'inscription doit être fait au secrétariat de mairie le lundi 23 février à midi, dernier délai.

Mme Corinne VERNET, qui accepte, est proposée pour compléter le Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Mme Corinne RIVOIRE.

## **IX – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS**

- Les comptes-rendus de toutes les réunions organisées par la CCBR peuvent être consultés à la mairie de Larnaud ou sur le site de la CCBR.
- Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Bletterans : après modification des statuts, des subventions pourraient être accordées pour la remise aux normes des installations d'assainissement autonome.
- Suite aux travaux réalisés courant décembre par ERDF, la remise en état des accotements de la Rue du Capitaine Lardet a été faite par l'employé intercommunal. Le Conseil Municipal décide de leur demander le remboursement d'une journée de travail, soit 200 € charges patronales et fourniture de matériaux comprises.

## **X – QUESTIONS DIVERSES**

- Etang St Georges : Laurent GUERRET propose d'en effectuer le désenvasement ;
- M. le Maire prendra contact avec la SAPRR (Société Autoroute A 39) afin d'accélérer la rétrocession de l'Etang St Georges ;
- Curage d'un fossé Rue des Ecoles : un dossier de demande d'autorisation devra être déposé à la DDTJ ;
- Une demande de mise en place d'un filet sera transmise à JURA RECYCLAGE, pour stopper la dispersion des cartons en cas de grand vent ;

**Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD**

